|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **CONVENTION SUR****LES ESPÈCES****MIGRATRICES** | UNEP/CMS/COP13/Doc.28.2.11/Rev.123 janvier 2020FrançaisOriginal : Anglais |

13ème SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES

Gandhinagar, Inde, 17 – 22 février 2020

Point 28.2.11 de l’ordre du jour

**PROPOSITION D’ACTION CONCERTÉE EN FAVEUR DE**

**L’OUTARDE DU BENGALE (*Houbaropsis bengalensis bengalensis*)**\*

Résumé:

Le Gouvernement indien a soumis la proposition ci-jointe d’Action concertée en faveur de l’outarde du Bengale (*Houbaropsis bengalensis bengalensis*) conformément au processus défini dans la Résolution 12.28.

Cette version révisée modifie la portée taxonomique de la proposition en vue de l'aligner sur la proposition d'inscription correspondante.

\* Les appellations géographiques utilisées dans ce document n'impliquent d'aucune manière l'opinion de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'Environnement) concernant le statut juridique de tout pays, territoire ou zone ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document repose exclusivement sur son auteur.

**Proposition d’Actions concertées COP CMS 13 2020**

**Outarde du Bengale *Houbaropsis bengalensis***

|  |  |
| --- | --- |
| **Auteur** | Inde (Ministère de l’environnement, des forêts et du changement climatique) |
| **Espèce cible, taxon inférieur, population ou groupe de taxons ayant des besoins communs** | **Outarde du Bengale *Houbaropsis bengalensis bengalensis*** (J.F. Gmelin, 1789) Seul *H. b. bengalensis* est proposé pour être inscrit à l'Annexe I de la Convention de la CMS. Il est donc prévu que l'action concertée proposée se concentre sur cette sous-espèce. Cependant, il est prévu que des activités individuelles pourraient concerner et soutenir la conservation des autres sous-espèces reconnues*Houbaropsis b. blandini* Delacour, 1928  |
| **Répartition géographique** | À l’échelle mondiale, l’outarde du Bengale est répartie en deux populations séparées et isolées, reconnues comme sous-espèces distinctes, l’une en Asie du Sud-Est au Cambodge (*H. b. blandini*) et l’autre en Asie du Sud en Inde et au Népal (*H. b. bengalensis*). La population mondiale est estimée à moins de 1 000 individus adultes (Collar *et al.* 2017, BirdLife International 2018). Elle est déjà éteinte localement au Bangladesh et peut-être aussi au Vietnam. En Inde, l’outarde du Bengale habite des parcelles de prairies alluviales allant de l’Uttar Pradesh aux contreforts et aux plaines de l’Assam et de l’Arunachal Pradesh (Rahmani *et al.* 2016, Rahmani *et al.* 2017 et Jha et al. 2018) au Cambodge dans les plaines inondables du Tonlé Sap et du Mékong.L’Action concertée proposée dans le cadre de la CMS renforcera l’action coordonnée en matière de conservation requise entre les États de l’aire de répartition. |
| **Résumé des activités** | 1. Évaluation de la répartition et de l’état de la population en Inde, au Népal et au Cambodge.
2. Comprendre la variation saisonnière de l’utilisation de l’habitat par l’espèce selon le sexe, en Inde et au Népal.
3. Identifier les principales menaces pesant sur l’espèce, tant au niveau local que des paysages.
4. Conservation de l’espèce grâce à la participation de la communauté.
5. Gestion des prairies concentrée sur l’outarde du Bengale dans une sélection de zones protégées.
6. Protection des sites d’outardes du Bengale non protégés en les déclarant Zones de conservation communautaire par le biais de la participation de la communauté.
7. Promotion des pratiques agricoles respectueuses de l’outarde du Bengale sur les terres cultivées de son aire de répartition.
 |
| **Activités et résultats attendus** | **Activités**Les activités suivantes sont proposées :* Élaborer et mettre en œuvre un protocole de surveillance national et transfrontalier normalisé et coordonné pour la population d’outardes du Bengale
* Comprendre le modèle de déplacement, le domaine vital et l’utilisation de l’habitat de l’outarde du Bengale à l’aide du baguage et du suivi Satellite/GPS-GSM pendant les saisons de reproduction et hors saison de reproduction.
* Comprendre les principales menaces pesant sur l’espèce sur des sites spécifiques et au niveau du paysage.
* Sensibilisation des parties prenantes à la conservation de l’espèce et de son habitat de prédilection.
* Élaborer un plan de rétablissement spécifique à chaque état pour la conservation de l’espèce dans les pays de l’aire de répartition
* Conservation de l’espèce par la création de zones de conservation communautaires (ZCC) ou (toute désignation appropriée) dans des zones non protégées.
* Promotion des pratiques agricoles respectueuses de l’outarde du Bengale sur les terres cultivées de son aire de répartition.
* Restauration des prairies appropriées et lutte contre les espèces envahissantes dans les prairies
* où elle était présente auparavant
* Introduire des mesures d’atténuation appropriées pour les risques de collision avec les lignes de transmission
* Explorer la possibilité d’un élevage pour la conservation qui pourrait être nécessaire à l’avenir, en particulier dans le nord de l’Inde

**Résultats attendus**Les résultats suivants sont attendus des activités ci-dessus :* Répartition actuelle et estimation de la population de l’espèce dans son aire de répartition permettant de comprendre la tendance de la population sur des sites spécifiques et au niveau du paysage.
* Les connaissances écologiques de l’espèce, telles que le schéma de déplacement, le domaine vital et l’utilisation de l’habitat, sont connues dans une certaine mesure, en particulier dans le nord de l’Inde et le sud du Népal. Aucune information n’est disponible sur l’utilisation de l’habitat de l’espèce pendant la reproduction ni pendant la saison de non-reproduction dans le nord-est de l’Inde, qui compte la plus grande population d’outarde du Bengale sur le sous-continent indien.
* Chaque site d’outardes du Bengale présente différentes menaces pour l’espèce. Par conséquent, pour une meilleure mise en œuvre du plan d’action pour la conservation, l’identification judicieuse des menaces par site constituera un résultat important
* L’espèce est gravement menacée par les activités anthropiques telles que les changements dans l’utilisation des terres. La sensibilisation des parties prenantes sera utile pour obtenir le soutien de la population locale en faveur de la conservation de l’espèce et de ses habitats.
* Un Plan de rétablissement par État pour chaque état est nécessaire dans le but de mettre en œuvre des activités de conservation ciblées dans les États respectifs
* Déclarer les sites non protégés de l’outarde du Bengale comme zones de conservation communautaire (ZCC) ou (toute désignation appropriée) contribuera à la protection de l’habitat et de l’espèce dans le nord-est de l’Inde.
* Les outardes du Bengale pourront utiliser en toute sécurité les terres cultivées, au moins en dehors de la saison de reproduction.
* Recolonisation probable de l’outarde du Bengale dans les zones où l’espèce a disparu
 |
| **Avantages associés** | La conservation des habitats de prairie pour l’outarde du Bengale aidera les oiseaux et autres animaux menacés à l’échelle mondiale, tels que (en Inde et au Népal) le cratérope à bec fin, le francolin multiraie, le prinia des marais, la moupinie de Jerdon, le graminicole rayée, le tisserin de Finn, la grande graminicole et (au Cambodge) l'oiseau de prairie chinois, le bruant auréole ainsi que divers animaux liés aux pâturages.  |
| **Calendrier** | 1. Le suivi par satellite des oiseaux dépendra du permis de recherche des autorités concernées. (deux premières années)
2. L’identification des principales menaces au niveau des sites et des paysages est en cours et sera disponible d’ici 2 à 3 ans.
3. Des programmes de sensibilisation ont déjà été menés dans quelques zones et seront poursuivis vers d’autres sites à partir de l’année prochaine : continu
4. Le Plan de rétablissement par État sera prêt et mis en œuvre à partir de 2020
5. La proposition de Zone de conservation communautaire sera initiée après la sélection des sites et la compréhension de l’intérêt des communautés locales : dix ans en Inde, en cours au Cambodge.
6. Recherche sur l’écologie des espèces vulnérables visant à améliorer l’évaluation de leurs besoins en matière d’espace/habitat et de leur potentiel en gestion d’atténuation/compensation (Inde et Népal) : dix ans
7. Élaborer des outils et des lignes directrices pour la sensibilisation des intervenants, en particulier pour informer le risque financier associé aux impacts de l’énergie renouvelable sur les espèces et améliorer le renforcement des capacités des organismes de réglementation et des consultants (Inde et Népal) : deux ans
8. Orientations pour les communautés locales au sujet des conséquences sur la biodiversité locale et comment les éviter/atténuer : dix ans.
9. Protection et gestion des habitats dans les sites de reproduction - en continu
10. Promotion des pratiques agricoles sensibles de l’outarde du Bengale (en cours au Cambodge)
 |
| **Relations avec d’autres actions de la CMS** | Les actions suivantes, au titre de la proposition de l’outarde du Bengale à la CMS, peuvent être liées à diverses résolutions et initiatives 1. Résolution 10.03 (Le rôle des réseaux écologiques dans la conservation des espèces migratrices)
2. Résolution 11.25 (Faire progresser les réseaux écologiques pour répondre aux besoins des espèces migratrices)
3. Résolution 10.23 (Espèces marquées pour des Actions concertées 2012-14)
4. Résolution 11.10 (Synergies et partenariats)
 |
| **Priorité de protection** | La population d’outardes du Bengale est en déclin extrêmement rapide dans toute son aire de répartition, principalement en raison de la modification de l’habitat et de la reconversion d’habitats de prairies en terres agricoles. Elle est donc classée en danger critique d’extinction dans la Liste rouge de l’UICN (Birdlife International 2018). Des études de télémétrie en Inde et au Népal ainsi qu’au Cambodge indiquent que les oiseaux se dispersent chaque année pendant les inondations, probablement parce que l’herbe est trop haute et trop dense. Les décès de trois des 11 oiseaux marqués par satellite sont survenus entre la mi-août et la mi-septembre, lorsque les oiseaux ont quitté les aires de reproduction protégées pour les prairies dégradées adjacentes et les terres agricoles près des implantations humaines (DNPWC 2016, Jha et al. 2018), suggérant qu’ils ont été victimes de la chasse, de la prédation ou de lignes électriques, et que les niveaux de menace dans les habitats non propices à la reproduction sont élevés et constituent probablement le facteur critique/limitant pour la survie de l’espèce. Les sites de non-reproduction de l’espèce dans le nord-est de l’Inde sont encore inconnus. L’identification des sites de non-reproduction et des principales menaces pesant sur l’espèce est importante pour la conservation. Au Cambodge, les mouvements non liés à la reproduction et à l’utilisation de l’habitat sont plutôt mieux connus, mais l’intensification agricole rapide, la construction de lignes électriques et la chasse à petite échelle en cours provoquent un déclin très rapide de la population (Mahood *et al.* 2016).  |
| **Pertinence** | Il existe un mouvement transfrontalier d’outardes du Bengale entre l’Inde et le Népal. La population du delta du Mékong est située à la frontière entre le Cambodge et le Vietnam (Gray *et al.*  2007). Des études de télémétrie récentes en Inde et au Népal indiquent que les oiseaux se dispersent depuis les réserves de prairies vers les terres agricoles en dehors de la saison de reproduction (Jha *et al.*  2018). Des actions concertées des deux pays sont nécessaires pour la conservation des espèces lors de leurs déplacements en dehors de la saison de reproduction. Cette proposition à la CMS peut servir de cadre directeur pour convaincre les agences concernées d’entreprendre les actions proposées.  |
| **Absence de meilleurs remèdes** | En l’absence de remèdes tels qu’un financement adéquat, le soutien de la communauté et les obstacles à l’utilisation de la technologie et l’inclusion d’espèces dans les plans de gestion existants des ZP, il est plutôt difficile d’assurer la survie future de l’espèce. |
| **État de préparation et faisabilité** | Les problèmes importants suivants concernent la faisabilité pratique :* D’importantes ressources humaines sont nécessaires pour surveiller la population au cours de la saison de reproduction, qui est relativement courte
* Les enquêtes et la surveillance dans certaines zones pourraient s’avérer difficiles en raison d’une accessibilité limitée ou inexistante
* La restauration des prairies nécessite des fonds importants ou des dispositions spéciales dans le cadre des plans de gestion
* Le gouvernement indien devrait autoriser le suivi par satellite
* Collaboration avec les départements des forêts des États et les ONG locales : Bird Conservation Nepal est un partenaire de BirdLife et collabore étroitement avec la BNHS, également partenaire de BirdLife International en Inde. Des actions transfrontalières concertées contribueront au rétablissement de l’espèce. Un plan de gestion des prairies pour les Zones protégées existe déjà mais il doit être mis à jour.
* Un grand nombre d'agriculteurs doivent être impliqués dans les plans de gestion des habitats en dehors des zones protégées car les oiseaux sont très dispersés.
 |
| **Probabilité de succès** | Une grande équipe de chercheurs et des fonds importants seront nécessaires pour mettre en œuvre l’action proposée avec le soutien du département des forêts de l’État concerné. La surveillance périodique de la population d’outardes du Bengale (tous les deux ans) en Inde et au Népal dépend de nombreux facteurs. Les facteurs de risque incluent le fait de ne pas obtenir l’autorisation de marquer les outardes du Bengale avec des émetteurs satellites pour comprendre les schémas de déplacement et l’utilisation de l’habitat. La non-participation des communautés à la conservation de l’espèce en dehors des zones protégées. Au Cambodge, une action de conservation intensive a permis de stabiliser une population d’outardes du Bengale et ne doit être reproduite que sur une zone plus étendue. |
| **Ampleur de l’impact probable** | Les actions proposées aideront la population d’outardes du Bengale en Inde, au Népa et au Cambodge. L’outarde du Bengale peut être considérée comme une espèce phare pour la conservation de nombreuses autres espèces dépendantes des prairies. L’espèce est spécifique aux prairies et partage son habitat préféré avec de nombreux oiseaux et mammifères menacés à l’échelle mondiale, par exemple en Inde et au Népla cela inclut, : le francolin multiraie, le cratérope à bec fin, la moupinie de Jerdon, le prinia des marais, le sanglier nain, le lapin asiatique, le cerf cochon, le barasingha et le plus gros de tous, le rhinocéros indien. |
| **Coût-efficacité** | Un ensemble de lignes directrices pour la formulation d’un plan de rétablissement d’espèces spécifique à chaque État est disponible pour trois espèces d’outardes résidentes de l’Inde, à savoir : l’outarde à tête noire, l’outarde passarage et l’outarde du Bengale, approuvées par le MoEF&CC (Dutta *et al.*  2013). Dans le WII, Dehradun a reçu un financement substantiel dans le cadre de la CAMPA pour le rétablissement de l’outarde à tête noire et de l’outarde passarage dans une certaine mesure, mais l’outarde du Bengale a été négligée. Le MoEF&CC a financé un projet en faveur de la BNHS en 2014. Des activités telles que les réunions avec les États de l’aire de répartition, le suivi par satellite de l’oiseau, le développement des Zones de conservation communautaires (ZCC) seront rentables. Une action concertée contribuera à éviter toute répétition inutile d’activités. Il est difficile d’atteindre cet objectif, mais tout progrès constituerait le principal critère de rentabilité de ces projets. |
| **Consultations prévues/menées** | Au niveau local, la BNHS a organisé des ateliers de consultation pour le Département des forêts de l’Assam et de l’Uttar Pradesh. Après les réunions de consultation, un projet de plan de rétablissement des espèces pour l’outarde du Bengale a été élaboré pour l’Uttar Pradesh en 2017. En novembre 2019, une réunion internationale a été organisée sur les zones humides, les oiseaux d'eau migrateurs et les voies de migration d'Asie par la Bombay Natural History Society (BNHS). Cet événement a fourni un terrain de rencontre commun pour les scientifiques, les conservateurs, les gestionnaires et les partenaires de BirdLife. Une évaluation systématique par des experts des progrès et des priorités pour la conservation de l’outarde du Bengale *Houbaropsis bengalensis* a été conçue après consultation des scientifiques concernés d'Inde, du Népal et du Cambodge (*Mahood et. al. 2018*). |

**Références**

BirdLife International (2018). *Houbaropsis bengalensis*. The IUCN Red List of Threatened Species 2018: e.T22692015A130184896. http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2018-2.RLTS.T22692015A130184896.en. Downloaded on 16 April 2019.

DNPWC (2016). Annual Report (July 2015‐June 2016). Nepal: Department of National Parks and Wildlife Conservation.

Dutta, S., Rahmani, A., Gautam, P., Kasambe, R., Narwade, S., Narayan, G., and Jhala. Y. (2013). Guidelines for State Action Plan for Resident Bustards' Recovery Programme. The Ministry of Environment and Forests, Government of India. New Delhi

Gray, T. N. E., Collar, N. J., Davidson, P. J., Dolman, P. M., Evans, T. D., Fox, H. N., Chamnan, H., Borey, R., Hout. S. K. and Van Zalinge, R. N. (2007). Distribution, status and conservation of the Bengal Florican Houbaropsis bengalensis in Cambodia. *Bird Conservation International* 19:1-14.

Jha, R.R.S., Thakuri,J. J., Rahmani, A. R., Dhakal,M.,Khongsai, N., Pradhan, N. M. B., Shinde,N., Chauhan, B. K., Talegaonkar, R. K., Barber, I. P., Buchanan, G. M., Galligan, T. H. and Donald, P. F. (2018). Distribution, movements, and survival of the critically endangered Bengal Florican Houbaropsis bengalensis in India and Nepal. Journal of Ornithology. 159 (3):851-866. <https://doi.org/10.1007/s10336-018-1552-1>

Mahood, S. P., Silva, J. P., Dolman, P. M. and Burnside, R. J. (2016). Proposed power transmission lines in Cambodia constitute a significant new threat to the largest population of the Critically Endangered Bengal florican *Houbaropsis bengalensis*. Oryx 52:147-155.

Rahmani, A.R., Rahman, A., Imran, M., Sagwan, T., and Khongsai, N. (2016) D’Ering Memorial Wildlife Sanctuary: Report of Summer Survey in 2016. Bombay Natural History Society, Mumbai. Pp 46.

Rahmani, A.R., Jha, R.R.S., Khongsai, N., Shinde, N., Talegaonkar, R. and Kalra, M. (2017). Studying movement pattern and dispersal of the Bengal Florican (*Houbaropsis bengalensis*): A Satellite Telemetry Pilot Project. Final Report 2013-2016. Bombay Natural History Society, Mumbai. Pp. 157.